

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION DES JOURNALISTES DE LANGUE FRANÇAISE

No 11

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 5 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne II 3056)

Juin 1961

## Susceptible

A part son sens absolu (= facile à offenser), cet adjectif qui vient du latin *suscipere* signifie : qui peut recevoir certaines qualités, certaines modifications. Montesquieu : « Il y a un tour à donner à tout, même aux choses qui en paraissent le moins susceptibles ».

C'est à tort que l'on emploie *susceptible* dans le sens de capable, propre, apte : « Des documents susceptibles de renseigner le public » ; « Des négociations susceptibles d'aboutir à la paix »...

On est susceptible de recevoir, d'éprouver, de subir ; mais on est capable de donner ou de faire. Un édifice est susceptible de réparations ; un architecte est seul capable de les concevoir. Littré donne cet exemple : « Ce colonel serait bien capable d'être général ; mais les lois militaires ne le rendent pas encore susceptible de cet avancement ».

Lorsque *susceptible* ne peut pas être remplacé par *capable*, *propre* ou *apte*, on recourra à un autre adjectif approprié, ou à un verbe au conditionnel : Toutes les personnes désireuses de s'inscrire... Toutes les personnes qui voudraient adhérer...

## Exactions

On parle beaucoup d'« exactions » depuis le conflit algérien. Pourtant, ce mot n'a nullement le sens de déprédation, d'acte de barbarie, dans lequel les journaux l'utilisent.

*Exactio*, en latin, vient du verbe *exigere* : exiger. L'exaction consiste à exiger l'impôt ou le tribut. C'est aussi l'acte d'un fonctionnaire du fisc qui exige plus qu'il n'est dû : *les exactions de Verrès en Sicile*.

## A la TV

Un présentateur du studio de Genève nous dit régulièrement, à 19 h. 13 : « A la télévision, vous y verrez... »

Ce pléonasme est pénible. Il n'y a que deux tournures possibles : « A la télévision, vous verrez » ou « La télévision, vous y verrez ».

## M. le pasteur

Pas plus que pour un médecin ou un professeur on ne peut dire « M. le Dr Untel » ou « M. le professeur Untel », il n'y a lieu de faire précéder le nom d'un ministre du culte de « M. le pasteur », comme le fait notamment la radio le dimanche matin.

On dit en français non fédéral : « Le pasteur Untel » ou « M. Untel, pasteur ».

## « Autoroutes »

Le préfixe grec *auto* signifie : par soi-même. D'où les composés : automobile ; automotrice, etc.

*Auto*, raccourci d'automobile, est devenu substantif : soit. Mais c'est par anglomanie qu'on le fait entrer, avec inversion, dans des mots composés comme « auto-école », « autoroute ».

On se fera très bien comprendre en parlant du réseau de nouvelles routes nationales.

## « Majoriser »

Ce verbe, de plus en plus répandu dans la presse romande, n'existe pas en français. Un abonné nous cite cet exemple : « Ces minorités sont prétendues telles par ceux qui ont intérêt à les majoriser ».

Feu le conseiller fédéral Feldmann avait trouvé mieux encore, en accusant le Rassemblement jurassien de vouloir « minoriser la majorité »...

Bannissons *majoriser* et disons : mettre en minorité.

## La langue du sport : « chuter »

« Chuter » signifie : crier chut ! à un acteur.

Quant aux coureurs cyclistes, nous comprendrons très bien si l'on nous dit qu'ils tombent.

La reproduction totale ou partielle de ce bulletin est autorisée et même recommandée. En cas de reproduction intégrale, prière de citer la source.

Comité de rédaction : C. Bodinier, président (4, rue du Môle, Neuchâtel, tél. 038/5 28 48) ; André Amiguet, Roland Béguelin, Léon Savary ; Gaston Beuret (presse professionnelle et technique) ; Alphonse Kehrer (radio) ; Frédéric Schlatter (sports) ; Eugène Verdon (correcteurs d'imprimerie).